

Séance extraordinaire du 10 mars 2025

ORDRE DU JOUR

10.01 CA25 080113

PRÉSENCES

10.02 CA25 080114

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 10 mars 2025.

30.01 1250597001 - CA25 080115

Autoriser l'organisme VertCité à occuper le parc Beudet pour la 19^e édition de l'Érablière urbaine le 22 mars 2025, lui accorder un don de 4 000 \$ ainsi qu'un soutien technique et matériel pour l'organisation de l'événement.

60.01 CA25 080116

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

70.01 CA25 080117

LEVÉE DE LA SÉANCE